



Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries

**GUIDE**

**Guide d'utilisation  
relatif au fonctionnement  
du comité consultatif de gestion informatisé  
Volet « Nétiquette »**

**# 21-03**

Mise en vigueur le 20 août 2010

Autorisation \_\_\_\_\_

Michelle Fournier  
Directrice générale

## **Préambule**

Le 9 juin 2010, les membres du comité consultatif de gestion ont décidé de faire un virage et d'informatiser le fonctionnement du comité consultatif de gestion. Ainsi, toute la documentation sera déposée sur le Portail dans la communauté CSDGS-Participation à l'onglet Comités/CCG. La documentation jointe sera disponible le jeudi précédent la rencontre et la documentation sur place le mardi précédent ladite rencontre.

## **Dispositions générales d'application / Volet « Nétiquette »**

### **Définition**

Nétiquette : Ensemble des conventions de bienséance régissant le comportement des internautes dans le réseau, notamment lors des échanges dans les forums ou par courrier électronique (référence : Le grand dictionnaire terminologique – Office de la langue française).

Puisque l'utilisation des équipements informatiques l'est dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, les règles suivantes sont recommandées :

1. L'utilisation durant les rencontres du comité consultatif de gestion doit se faire en lien avec la rencontre en cours, c'est-à-dire seuls les documents des rencontres ou des documents de référence pertinents doivent être consultés durant ces périodes;
2. Afin de ne pas déranger le fonctionnement des rencontres, il est recommandé de sélectionner le mode « muet » du son de l'ordinateur;
3. Afin de favoriser la plus grande concentration des membres du comité consultatif de gestion, le courrier électronique ne devrait pas être utilisé durant les rencontres.